ENTREPRISE
LOBODIS
Artisans d'un Monde Durable

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

2021

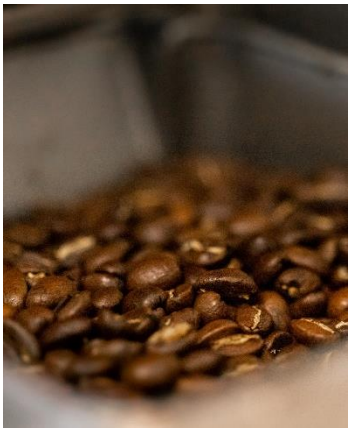

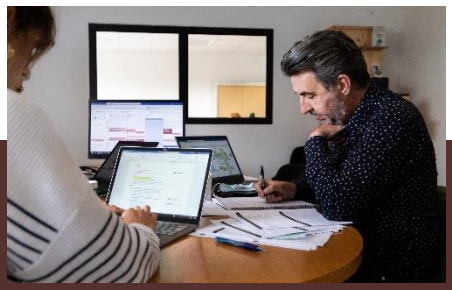

COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS

UN GLOBAL COMPACT

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Engagement de la direction

Être torréfacteur, c'est bénéficier d'au moins deux privilèges. Le premier est de proposer un produit de plaisir et de partage. En 2021, la crise sanitaire nous a rappelé à quel point ces moments de convivialité et d'échanges nous étaient précieux et indispensables pour vivre ensemble et faire société.

Le deuxième privilège est d'être l'acteur central d'une filière économique internationale ce qui donne le pouvoir d'agir et de contribuer à la rendre soutenable.

Assumant pleinement cette responsabilité particulière, Lobodis est un torréfacteur engagé depuis 1988.

En conséquence, Lobodis a renouvelé son adhésion au Global Compact en 2021.

C'est un grand honneur de promouvoir, aux côtés de plus de 15 000 sociétés et ONG signataires dans plus de 160 pays, l'initiative la plus importante d'engagement volontaire en matière de développement durable. En effet, le Pacte mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, rassemblées autour de 10 principes universels concernant les droits de l'homme, les normes de travail et l'environnement, et la lutte contre la corruption.

Outre notre adhésion à ses principes, le cadre d'engagement que constitue le Global Compact est un des déterminants d'ACT&RESPECT, la démarche de responsabilité sociétale de Lobodis.

Véritable déclinaison opérationnelle de notre mission, ACT&RESPECT est organisée selon les principes de la norme ISO 26000. Elle est l'adaptation locale des ODD à horizon 2030 auxquels nous entendons contribuer. L'amélioration continue de nos impacts sociétaux et environnementaux anime nos plans d'actions et a fait d'ACT&RESPECT le pivot stratégique de notre activité.

En cette année 2021, nous avons consacré du temps à l'exploration de notre projet, de son efficience. Nous remettons le métier sur l'ouvrage afin de parfaire encore et encore un modèle soutenable. Deux nouvelles approches de nos impacts ont été menées et une décision structurante a été prise pour aller plus loin. C'est notre façon d'être en tant qu'artisans d'un monde durable.

Elles sont résumées en première partie de cette communication sur le progrès (COP) 2021. A noter que cette publication sera intégrée à notre deuxième rapport annuel RSE qui sera communiqué en juillet 2022.

Frédéric Lerebour
Directeur Général

Aller plus loin

1. Par la mesure de notre empreinte socio-économique

Cette étude a été menée avec la méthode Thésaurus-Léontief et conduite par la société Goodwill Management. Les données prises en compte pour cette étude sont celle de l'année 2020, au périmètre monde. A noter que le Chiffre d'Affaires facturé de Lobodis en 2020 est de **10,16 Millions d'euros.**

Toute organisation a un impact socioéconomique sur son territoire d'implantation : elle emploie des salariés, elle réalise des achats auprès d'autres entreprises et elle paye des impôts et taxes. Tout cela a un effet d'entrainement socioéconomique : c'est l'empreinte socioéconomique, qui se décompose en impacts direct, indirect et induit:

- L'impact direct qui représente les contributions directes en euros ajoutés et en emplois.
- L'impact indirect, celui des achats sur l'ensemble de la chaîne de fournisseurs en euros
- L'impact induit, c'est celui de la consommation des salariés et des impôts et taxes. Les salariés de Lobodis mais aussi les salariés de la chaîne de fournisseurs consomment une partie de leur salaire.

L'impact total en valeur ajoutée et l'impact total en euros d'une organisation sont calculés par la somme des impacts directs, indirects et induits.

L'empreinte socio-économique est calculée en euros et en emplois. Elle mesure les emplois soutenus et **la valeur créée par l'entreprise Lobodis**. Au total, notre empreinte socio-économique a engendré **21,8 millions d'euros de valeur soutenue à travers le monde** dont 49% en France et **2200 emplois soutenus** dans le mode dont 7% en France

L'empreinte environnementale est calculée en euros. Elle démontre les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise sur son territoire. Quasiment aucune activité humaine n'a d'empreinte positive à ce jour. L'évaluation chiffrée de ce coût environnemental représente la valeur détruite sur le territoire. **Ce coût était de 4,5 millions d'euros en 2020**. Nous constatons que notre plus gros impact est celui lié à la consommation et pollution de l'eau dans les pays producteurs pour 80% du total.

Avant tout plan d'action, il nous faut affiner ce calcul et **vérifier les données sectorielles et régionales utilisées.** En effet, les pratiques vertueuses mises en œuvres par nos partenaires de longue date pour le traitement des eaux de lavage ne sont pas encore modélisées. Cependant cela conforte Lobodis dans sa promotion de modes de traitement des cerises de café économes en eau et d'un traitement systématique des eaux de lavage.

L'empreinte sociale est calculée en euros. Elle cumule les externalités positives et négatives de Lobodis sur la qualité de vie de ses salariés et des répercussions sur la collectivité. **Cette étude a démontré une valeur sociale crée de 200 k € ce qui est très rare dans les entreprises françaises.** Le modèle inclusif et le partenariat avec l'association Notre Avenir pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap induit une valeur positive de l'empreinte sociale. Un sacré élément de motivation à encore faire mieux

Les données de cette empreinte vont continuer d'être analysées en 2022. Nous voulons en acquérir tous les aspects pour améliorer, rediriger nos plans d'actions.

Aller plus loin

2. Grâce à la certification de notre démarche sociétale additionnée d'un focus d'exigences d'impacts sur notre territoire : La Bretagne et à un plan de progrès ambitieux.

L'obtention tout début 2022 de la certification ***Bretagne 26 000*** *est le résultat d'un travail collectif conduit en 2021 et d'un audit mené par Bureau Véritas le 6 décembre 2021. C'est une étape importante car la volonté de Lobodis est d'être un acteur à impact positif sur son territoire.*
C'est précisément ce que le label RSE Bretagne 26 000 a permis d'acquérir car ce référentiel, s'il répond en tous points aux exigences de la norme ISO 26000 n'est accessible qu'à condition d'actions concrètes et mesurables en faveur du développement de la Bretagne, ce qui en fait le premier référentiel sociétal territorial . Si les actions et nos résultats nous ont permis d'accéder au label, la logique d'amélioration continue nous a conduit à lancer un plan d'action ambitieux
dont la mise en oeuvre et les résultats seront suivis à horizon 18 mois et 3 ans.

Les projets saillants en sont :
- La construction d' un plan de transition environnementale à horizon 10 ans intégrant notamment l'énergie, la logistique, le numérique.
- La rédaction d'une politique et d'un plan structuré de soutien à la culture et à la préservation du capital immatériel en Bretagne.
- L'approfondissement de la stratégie expérience client avec notamment l'organisation du codéveloppement des produits avec nos consommateurs.

Nous rendrons compte des premiers résultats dans notre rapport RSE 2022.

Aller plus loin

3. Devenir entreprise à mission

Le 7 novembre 2021 , Lobodis est devenu entreprise à mission , devenant ainsi le premier torréfacteur à obtenir cette qualité. Un travail de préparation de plus de 12 mois nous a permis de mener à bien cette transition. C'est le fruit d'une réflexion menée en interne par un groupe de travail dédié, conseillé par Alan Fustec.
C'est à la **définition de notre utilité et à la précision de notre raison d'être que l'entreprise s'est attachée.** Notre mission a ensuite été déclinée en 6 objectifs comme autant de raisons d'agir. En voici le résultat :

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Chaque jour, être un torréfacteur engagé et proposer des cafés authentiques, fiers de leurs origines, sources de plaisir et de convivialité, tracés pour vous partager nos impacts.

NOTRE MISSION :

RESPECTER, AGIR DURABLEMENT et PARTAGER QUOTIDIENNEMENT autour de 6 objectifs ou principes directeurs :

1. Rendre **accessible au plus grand nombre** une sélection de cafés tracés et de haute qualité.

2. Torréfier, conditionner et acheminer ces cafés selon des **processus exigeants en matière sociale et environnementale.**

3. Contribuer à **faire vivre dignement les petits producteurs** en leur achetant leurs cafés à un prix rémunérateur en les accompagnant durablement dans leurs projets de développement.

4. Intégrer à ces processus des **personnes en situation de handicap** et participer à créer les conditions de leur **autonomie.**

5. Participer au **développement de l'économie locale** en favorisant les partenaires de proximité, partageant des valeurs communes.

6. Inspirer la **transition de notre écosystème** en étant pionnier en matière de responsabilité sociétale.

Graver dans le marbre, c'est-à-dire dans les statuts de l'entreprise, notre raison d'être et les objectifs de notre mission , c'est avant tout réunir l'actionnaire, les salariés, la direction générale et le premier partenaire de l'entreprise l'association Notre Avenir, sur un même socle fondateur.
En faisant cela, nous sommes tous alignés sur la réussite de notre modèle économique inclusif et durable.
La création d'une nouvelle instance de gouvernance, le comité de mission vient enrichir par sa vision stratégique, la mission opérationnelle du comité RSE, pilote d'ACT&RESPECT.
Un rapport annuel du comité et celui biannuel d'un organisme tiers indépendant accrédité par l'état seront publiés sur nos sites et supports.

Notre démarche

ACT & RESPECT

PILIER 1 : RESPECTUEUX
des Hommes avec leurs différences

Engagement n°1 : Appliquer et promouvoir les droits fondamentaux et favoriser l'égalité des chances
Engagement n°2 : Etre acteur de l'engagement et de l'épanouissement des collaborateurs
Engagements n°3 : Créer les conditions de l'appropriation et de l'engagement des parties prenantes dans la démarche

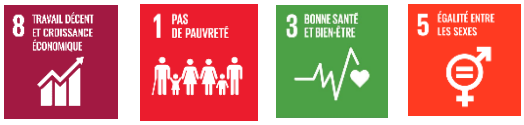

PILIER 2 : PROTECTEUR
de l'environnement sur notre territoire et sur les terroirs caféiers

Engagement n°4 : Lutter contre le réchauffement climatique
Engagement n°5 : Préserver la terre et ses ressources
Engagement n°6 : Ecoconcevoir nos produits et développer l'économie circulaire

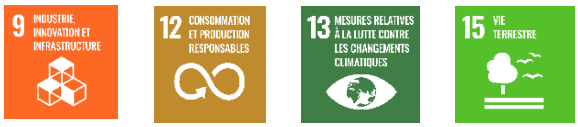

PILIER 3 : ENGAGÉ
dans la construction de filières responsables de la terre à la tasse

Engagement n°7 : Co-développer des partenariats commerciaux à impact positif
Engagement n°8 : Développer une communauté de parties prenantes engagées

Notre démarche

ACT & RESPECT

PILIER 4 : ACTEUR
de la préservation et du développement de savoir-faire

Engagement n°9 : Valoriser mes savoir-faire de la terre à la tasse
Engagement n°10 : Proposer une expérience café unique et authentique
Engagement n°11 : Innover et conduire le changement sur notre marché

PILIER 5 : SOLIDAIRE
de notre territoire et de son développement

Engagement n°12 : Etre une entreprise à impact positif sur les territoires (ici et là-bas)
Engagement n°13 : S'ouvrir à la jeunesse

Nos évaluateurs :

FLOCERT assuring fairness

FEEF Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France

ECOCERT

PRODUIT EN BRETAGNE

Evaluation de progrès 2021

Notre comité RSE évalue en fin d'année la progression de chaque axe de travail afin de réorienter ou d'ouvrir de nouveaux projets dans chaque axe, d'élaborer des propositions de réallocation des moyens et des priorités.
L'évaluation et les propositions sont présentées dans une revue RSE en présence de nos actionnaires, revue qui va s'ouvrir au fil du temps à toutes nos parties prenantes. Notre évaluation de progrès 2021 est la suivante :

PILIER 1 : RESPECTUEUX DES HOMMES AVEC LEURS DIFFÉRENCES	
Engagement n°1 : Appliquer et promouvoir les droits fondamentaux et favoriser l'égalité des chances	
AT1 : Lutter contre tout type de discrimination	●●●●
AT2 : Soutenir l'insertion des personnes en situation de handicap	●●●●
AT3 : Être un employeur responsable	●●●○
Engagement n°2 : Etre acteur de l'engagement et de l'épanouissement des collaborateurs	
AT4 : Développer une culture de travail collaborative et participative	●●●○
AT5 : Contribuer à l'épanouissement des collaborateurs	●●●○
Engagement n°3 : Créer les conditions de l'appropriation et de l'engagement des parties prenantes dans la démarche	
AT6 : Être vigilant sur le respect des droits fondamentaux auprès des parties prenantes / acteurs de la filière	●●●○
AT7 : Donner les moyens aux collaborateurs de s'impliquer dans la démarche	●●●○
PILIER 2 : PROTECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE ET SUR LES TERROIRS CAFÉIERS	
Engagement n°4 : Lutter contre le réchauffement climatique	
AT8 : Diminuer l'impact carbone des transports liés à notre activité	●●●○
AT9 : Optimiser la gestion de nos énergies	●●●○
Engagement n°5 : Préserver la terre et ses ressources	
AT10: Promouvoir une agriculture durable, en particulier les systèmes agroforestiers (SOL/BIOD	●●●○
AT11 : Protéger les ressources hydriques et limiter la consommation d'eau (BASSIN VERSANTS)	●●○○
Engagement n° 6 : Ecoconcevoir nos produits et développer l'économie circulaire	
AT12 : Connaître et mesurer l'impact de nos produits grâce à l'Analyse du Cycle de Vie	●●●○
AT13 : Réduire et re-valoriser les déchets	●●●○
AT14 : Développer des partenariats pour l'innovation et l'économie circulaire	●●●○

Système de notation:

- ●○○○ A l'étude
- ●●○○ Lancé
- ●●●○ En progrès
- ●●●● Optimum

ACT & RESPECT

Evaluation de progrès 2021

PILIER 3 : ENGAGE DANS LA CONSTRUCTION DE FILIÈRES RESPONSABLES DE LA TERRE À LA TASSE

Engagement n°7 : Codévelopper des partenariats commerciaux à impact positif	
AT15 : Créer de la valeur partagée le long de la filière (café vert)	
AT16 : Favoriser des relations long-terme avec les fournisseurs	
AT17 : Assurer la traçabilité de l'ensemble de nos produits	
Engagement n°8 : Développer une communauté de parties prenantes engagées	
AT18 : Construire des réseaux de confiance dans les pays d'Origine	
AT19 : Mettre en place des communautés de progrès	
AT20 : Expliquer et prouver pour engager le reste des parties prenantes dans notre démarche	

PILIER 4 : ACTEUR DE LA PRÉSERVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE SAVOIR-FAIRE

Engagement n°9 : Valoriser les savoir-faire de la terre à la tasse	
AT21 : Protéger le savoir-faire des producteurs et valoriser la spécificité des cafés Pure Origine	
AT22: Valoriser notre expertise de torréfacteur	
Engagement n°10 : Proposer une expérience café unique et authentique	
AT23 : Garantir un café de qualité et d'exception	
AT24 : Cultiver un service client unique, humain et de qualité	
Engagement n°11 : Innover et conduire le changement sur notre marché	
AT25 : Innover de la conception à la production de nos produits	
AT26 : Révolutionner les modes de distribution et de consommation autour du café	

PILIER 5 : SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE ET DE SON DÉVELOPPEMENT

Engagement n°12 : Être une entreprise à impact positif sur les territoires (ici et là-bas)	
AT27: Développer et soutenir l'emploi local (fournisseurs bretons)	
AT28 : Prendre part aux initiatives positives et associations de la région	
AT29 : Apporter notre soutien au développement territorial des pays d'origine	
Engagement n°13 : S'ouvrir à la jeunesse	
AT130 Intégrer des étudiants dans l'entreprise pour former les collaborateurs responsables de demain	
AT31: Sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux de la filière caféière (lycées, écoles...)	

Système de notation:

- A l'étude
- Lancé
- En progrès
- Optimun

ACT & RESPECT

Notre adhésion au Global Compact des Nations Unies

Le PNU (Pacte des Nations Unis) est l'initiative la plus importante au monde en matière de développement durable des entreprises. Il englobe des principes ainsi que des valeurs des Nations Unies pour favoriser la collaboration afin de proposer et de développer des solutions répondant aux défis mondiaux.

En adhérant au Pacte des Nations Unis, nous nous engageons à respecter et à intégrer dans notre stratégie les 10 principes suivants:

DROITS DE L'HOMME

1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

2 – Veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3 – Respecter la liberté d'association et reconnaitre le droit de négociation collective

4 – Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

5 – Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6 – Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

ENVIRONNEMENT

7 – Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

8 – Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9 – Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 – Agir contre la corruption dans toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation International du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Notre réponse aux 10 principes du Global Compact

DROITS DE L'HOMME

- Nous encourageons nos parties prenantes à devenir signataires du PNU et de s'engager à minima sur ces principes.

- **100% de nos achats sont tracés jusqu'à une organisation de producteurs.** Nous rencontrons régulièrement sur le terrain nos fournisseurs et leurs organisations. **En 2021, 15% de nos filières ont fait l'objet d'une mission sur le terrain.** Nous avons mis en place un réseau de consultants terrain nous permettant d'assurer le suivi de nos filières lorsque le contexte sanitaire ne nous permet pas de nous déplacer.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- Nous œuvrons à **l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap** via notre partenariat historique avec l'association Notre Avenir depuis 1994. Ce sont **35 personnes en situation de handicap (Equivalent Temps Plein)** qui sont, chaque jour, en emploi dans nos ateliers soit 5 personnes de plus comparé à 2020.

- Nous accompagnons l'ESAT de l'association dans son projet de reconnaissance de la qualification professionnelle des personnes en situation de handicap. Ainsi sur notre atelier de torréfaction, Yves a reçu en 2021, un certificat de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) pour le **référentiel d'Agent de Conduite des Systèmes Industriels** au termes d'un parcours de préparation avec Séverine puis d'évaluation devant un jury indépendant.

- **100% de notre production de café est inclusive** grâce à notre partenariat avec le CAT Notre Avenir et **l'Esat de Gennevilliers.**

- Nous avons accueilli Laetitia en juin 2021 dans le cadre de **l'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT)** via l'agence d'intérim «UP Interim ». En septembre 2021, ce contrat a été **transformé en CDI** au sein du pôle comptabilité-gestion. Au mois de décembre 2021, Bernadette a rejoint l'équipe logistique pour un **Contrat Tremplin** de 24 mois par le biais de l'association Notre Avenir.

- Afin de garantir la représentation et la parole de tous les salariés de l'entreprise, nous avons porté une attention particulière à ce que le **comité RSE** soit constitué de **9 membres représentants chaque métier et catégorie de personnel.** S'ajoute en novembre 2021, **le comité de mission qui intègre un représentant salarié de l'entreprise.**

Notre réponse aux 10 principes du Global Compact

ENVIRONNEMENT

- **En 2021, nous avons mené à terme un projet d'éco-conception co-financé par l'ADEME.** Grâce à une Analyse de Cycle de Vie effectuée sur notre filière péruvienne, nous avons déterminé que **74% de l'impact d'une tasse de café sur le climat provient de l'amont agricole.** Un plan d'action a été mis en place avec notre coopérative partenaire pour convertir **plus de 120 hectares en agroforesterie et former 56 agriculteurs à la caféiculture durable.**

- Repenser: Nous avons conçu et testé un concept de vente en vrac dans **24 magasins partenaires**. Son déploiement va s'intensifier en 2022.

- Réduire/ Réutiliser: Pour aider nos consommateurs BtoC, nous les conseillons sur notre blog avec **des articles sur les éco-gestes** et, pour les clients BtoB, des **fiches conseils de bonnes pratiques sont à télécharger** sur notre eshop.

- Réduire/Recycler: Nous avons œuvré sur l'évolution de nos emballages et de nos produits en 2021 :
  - ✓ Nous sommes passés sur **un papier compost industriel pour nos dosettes souples ainsi que nos thés et infusions.** Dorénavant, l'ensemble de nos emballages de thés et d'infusions sont en papier. Ce qui a permis **la suppression totale du plastique.**
  - ✓ Nous avons **poursuivi notre plan d'essai sur les emballages mono-matériau recyclables** qui avait été défini en 2020 et validé pour une mise en place opérationnelle en 2022
  - ✓ **Nos cartons de regroupement Dosettes ont été optimisés.** Cela contribue à notre **objectif de baisse de 10% de nos GES** pour les transports terrestres soit 90 tonnes à horizon 2023. Un calcul global du gain hors transports sera réalisé fin 2023.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- **100% de nos acheteurs se sont engagés** à agir contre la corruption et les pots de vins en signant une charte éthique.

- Nous opérons un devoir de vigilance sur les risques de corruption dans nos pays d'approvisionnement et renforçons nos visites terrains lorsque le risque pays est plus élevé.

Vous venez de lire notre Communication sur le Progrès 2021 sur la mise en œuvre des Dix principes du Global Compact des Nations Unies et soutenant les objectifs des Nations Unies.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur son contenu.

Cette Communication sur le Progrès 2021 sera intégrée à notre deuxième rapport annuel RSE qui sera communiqué en juillet 2022.

ENTREPRISE LOBODIS

Artisans d'un Monde Durable

LOBODIS - 23 RUE SABIN - 35470 BAIN DE BRETAGNE-FRANCE
Tel. + 33 2 96 71 36 20 I Fax. +33 2 96 71 36 21 I **contact@lobodis.com**

www.lobodis.com